

# COMPTE RENDU

## Conseil Municipal du 20 juillet 2020

Le 20 juillet deux mille vingt le Conseil Municipal de la commune de LENTHOL, dûment convoqué le 13 juillet 2020 s'est réuni en session ordinaire à 18 heures 30, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Henri COTTINET, Maire.

**PRESENTS** : MM. Henri COTTINET, Stéphane MACHON, Natacha CANIARD, Frédéric BASSON, Véronique JOLLY, Muriel SOULLIER, Igor UKALOVIC, Gwénaél RANC, Françoise ARGOUD, Sabine PELFRENE.

**ABSENTS** :

**ABSENTS EXCUSES** : Rodolphe GROSFILLEY (pouvoir Henri COTTINET)

**Secrétaire de Séance** : Sabine PELFRENE

Début de séance 18h45

Le compte rendu de la réunion du 15 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

M. Le Maire informe les membres du conseil qu'il est nécessaire de rajouter une délibération pour Décision Modificative N°1 non inscrite à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

**Réf : 2020-25 : Vote des subventions communales aux associations 2020 :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur les subventions communales allouées aux associations et organismes divers pour l'année 2020 et à inscrire au BP 2020

Après étude des demandes reçues et des subventions allouées les années précédentes, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les subventions suivantes :

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| ✓ Secours populaire de Beaurepaire  | 100 €   |
| ✓ Restau du cœur de Penol           | 100 € (sous forme de bon d'achat à CASINO St Barthélemy de Beaurepaire) |
| ✓ ADMR Marcollin, Lenthol, Beaufort | 280 €   |
| ✓ AFIPAIEM                          | 60 €  |

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du BP 2020.

\*\*\*\*\*

**Réf : 2020-26 : Représentation aux commissions communautaires thématiques.**

Monsieur le maire donne la liste des 9 commissions communautaires qui doivent être composées outre des vice-présidents, d'un représentant titulaire par commune, il propose que les conseillers choisissent une commission.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité, décident de nommer les représentants suivants :

1. Economie, commerce, artisanat, agriculture,  
Plan de relance, circuits courts, tourisme et patrimoine, ESS : *Frédéric BASSON*
2. Administration générale et RH, commande publique,  
Finances et prospective financière, mutualisation : *Muriel SOULLIER*

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| 3. Aménagement du territoire, urbanisme, habitat<br>Et logement   | : <i>Véronique JOLLY</i>     |
| 4. Transition écologique, mobilités, environnement,<br>Forêt, chasse et pêche, cycle de l'eau, biodiversité | : <i>Stéphane MACHON</i>     |
| 5. Petite enfance, enfance et jeunesse, solidarités, proximité<br>Séniors, santé, famille, ESS              | : <i>Françoise ARGOUD</i>    |
| 6. Culture, lecture publique, festivals   | : <i>Igor UKALOVIC</i>       |
| 7. Sports, équipements sportifs et vie associative  | : <i>Natacha CANIARD</i>     |
| 8. Eau potable, assainissement, collecte et valorisation<br>des déchets, éco-gestes                         | : <i>Rodolphe GROSFILLEY</i> |
| 9. Travaux, maintenance des bâtiments et sécurité<br>Aménagement numérique, système d'information           | : <i>Gwenaël RANC</i>        |

\*\*\*\*\*

**Réf : 2020-27 : DM N°1 :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour faire face aux dépenses imprévues du logement de la cure, il y a lieu de prendre la décision modificative ci-dessous :

<b>Désignation</b>	<b>Diminution sur crédits ouverts</b>	<b>Augmentation sur crédits ouverts</b>
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	6 000,00 €	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>6 000,00 €</b>	
 D 023 : Virement section investissement		6 000,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>6 000,00 €</b>
 D 2135-30 : RENOVATION LGT CURE		6 000,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>6 000,00 €</b>
 R 021 : Virement de la section de fonct		6 000,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>		<b>6 000,00 €</b>

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité :

- ✓ Acceptent la DM N°1 telle que présentée ci-dessus.

\*\*\*\*\*

**Réf : 2020-28 : Location logement 153 Rte de la Croix Blanche.**

Monsieur le Maire expose aux élus que les travaux de la cure sont terminés. Mme MAGNIAT a cependant demandé que la commune refasse les peintures de l'étage. Un devis a été adressé par M. CONRAZIER qui s'élève à 3800 €.

Compte tenu que la commune a déjà engagé en urgence 7700 € de travaux pour ce logement, qui n'étaient pas inscrites au budget 2020, il n'est pas envisageable d'engager cette dépense supplémentaire.

Il propose de confier les travaux de dé tapissage des chambres et des toilettes, de rebouchage de ponçage, de remise en état des murs prêts à peindre, à l'employée communale qui est titulaire d'un CAP de peintre en bâtiment.

Une fois ce travail achevé, comme il a déjà été proposé, un crédit de 500 € maximum sera ouvert chez SMB sur le compte de la commune, pour que Mme MAGNIAT achète la peinture de son choix. Charge à elle d'entreprendre les travaux de peinture. Une fois les travaux achevés elle pourra prendre possession des lieux.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité :

- ✓ Accepte la proposition du Maire
- ✓ Charge M. le Maire d'informer Mme MAGNIAT et de signer tous documents relatifs à ce dossier.

\*\*\*\*\*

### Projets éoliens :

M. BASSON présente au conseil municipal les deux projets éoliens proposés sur la commune.

Il s'agit en effet de projets identiques, qui sont proposés à l'identique sur deux sites de la commune. Un au-dessus des Guilhodières pour 2 éoliennes et l'autre au-dessus des Grandes-Terres, en limite avec Thodure pour 3 ou 4 éoliennes.

Après avoir entendu l'exposé de M. BASSON et échanges, les membres du conseil municipal refusent à l'unanimité les deux projets éoliens.

Un courrier sera adressé aux sociétés pour les informer de cette décision.

\*\*\*\*\*

### Questions diverses :

- ✓ Exercice militaire : le capitaine du camp de Chambaran a informé le Maire par courrier que du 14 au 24 septembre prochains se déroulera dans la région un exercice d'envergure mêlant des militaires au sol et un grand nombre d'hélicoptères. Cet exercice du nom de BACCARAT 2020 est important pour la préparation opérationnelle des soldats Français.
  - ✓ M. BASSON informe le conseil d'une demande de passage de la course cycliste LE SANGLIER, sur le territoire de LENTIOL le samedi 12 septembre 2020. Le conseil émet un avis favorable à cette demande.  
Le prochain P'tit Lentiolois est présenté, il sera distribué d'ici la fin de la semaine.
  - ✓ Composition de la commission de contrôle de la liste électorale : suite au renouvellement du conseil municipal il y a eu lieu de nommer une nouvelle commission contrôle de la liste électorale :  
Délégué élus : Sabine PELFRENE titulaire, Françoise ARGOUD suppléante  
Représentant du Préfet : Marie-Claude VANON titulaire, Benjamine COTTINET suppléante  
Représentant du tribunal : Nicole JACQUENET titulaire, Lydie BARRAL suppléante
  - ✓ Vol des stores bannes de la salle des fêtes : M le maire informe le conseil que suite à la déclaration de vol auprès de l'assurance, aucune suite ne sera donnée car matériel situé à l'extérieur de la salle et datant de plus de 10 ans.  
Afin de remplacer ces stores qui sont nécessaires, un devis de création d'une pergola a été demandé à l'entreprise BECT.
  - ✓ M. le Maire fait part aux membres du conseil des points que M. GROSFILLEY, absent ce soir, souhaite aborder :
    - Point sur la propreté des Points d'Apport Volontaire (PAV).
    - Prévoir de changer les panneaux indicateurs du défibrillateur : une commande sera passée prochainement avec les plaques de numéro de rue...
    - Panneau Pocket : certaines personnes n'ont pas accès à ce service car pas de téléphone androïde. Est-ce envisageable de faire un envoi par mail ou SMS ?  
Cela semble difficile en raison du RGPD.
    - Journée citoyenne : Propose le samedi 19 septembre 2020. Ce n'est malheureusement pas possible car en période de chasse et des manœuvres militaires. Il est préférable de prévoir cette manifestation début mars, avant l'ouverture de la pêche. A suivre...
- Puis, M. Le Maire informe l'assemblée que le montant de la taxe additionnelle aux droits de mutations à titre onéreux attribuée cette année par le département à la commune, s'élève à 16 319 €.
- Il fait également part au conseil de la demande de la bibliothèque de Lentiol concernant la réouverture des permanences. Un courrier leur sera adressé en expliquant qu'il faut respecter un nombre maximum de 5 personnes dans la salle, le port du masque obligatoire, les gestes barrière et respecter un sens de circulation dans la salle.
- Concernant l'organisation du marché des délices le week-end des 26 et 27 septembre prochains,

compte tenu des conditions d'utilisation actuelles des salles (10 personnes maximum, gestes barrière et demande de dérogation au préfet avec mis en place d'un protocole) il est décidé de ne pas donner l'accès à l'intérieur de la salle. Le marché pourra se tenir à l'extérieur uniquement.

- ✓ Mme PELFRENE : penser à refaire les passages piétons qui sont usés.
  - Afin de faciliter l'arrosage qui prend beaucoup de temps à l'agent, est-il possible d'envisager un système de serpents ?
  - Qu'en est-il de l'organisation du repas des anciens ? Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il est difficile d'envisager son organisation à ce jour. Attendre la rentrée.
  - Prévoir d'organiser un concert dans l'église en 2021.
  -
- ✓ M. UKALOVIC fait part d'une demande de M. REVOL concernant l'entretien et le curage du fossé de la Combe St Laurent.  
Il a également remarqué que plusieurs arbres penchent suite aux chutes de neige de cet hiver.  
Concernant la mise en place d'un bac à ordures ménagères vers la Combe St Laurent, les riverains sont d'accord. L'emplacement exact sera à déterminer. L'installation pourra se faire à la rentrée.  
Voir avec Bièvre Isère Communauté.

\*\*\*\*\*

### **Compte-rendu de réunions :**

- ✓ Mmes PELFRENE et ARGOUD : Conseil d'école – 56 élèves sont inscrits à la rentrée prochaine dont 12 de LENTIOL. Beaucoup de projets ont été annulés ou repoussés suite au confinement, ils seront reportés à l'année prochaine.  
Projet école numérique, il s'agit d'un appel à projet pour obtenir des subventions pour l'achat d'ordinateurs portables.

Fin de séance à 21h15

Prochaine réunion le lundi 14 septembre 2020 à 18h30.